

PORT-DE-BOUC. EVELYNE SANTORU-JOLY ET GÉRARD FRAU ONT LANCÉ LE CONSEIL DE CANTON JEUDI À L'ESPACE GAGARINE.

Premier débat et premières décisions

« Nous souhaitons faire de la démocratie le fil rouge de notre mandat, travailler avec vous pour infléchir les choix des politiques départementales », déclarait Evelyne Santoru-Joly en accueillant les participants. Car l'objectif principal de ce Conseil lancé jeudi est de « faire entendre la voix de notre canton, sa population, nos deux communes, nos collèges, les structures et associations culturelles, sportives et sociales ».

Mais après 6 mois de fonctionnement, le bilan de la nouvelle majorité de droite n'est pas rassurant aux yeux des élus qui relèvent des nombreuses suppressions : le dispositif Ordina 13 (seuls les collèges en REP seront équipés), la prime de Noël pour les bénéficiaires du RSA, baisse prévue de 20% du montant global des subventions aux associations. La suppression de la clause de compétence générale, décidée par le gouvernement dans le cadre de la loi NOTRe, ne permettra plus au département d'intervenir sur des compétences autres que celles que la loi lui attribue. « Martine Vassal a déjà informé les présidents de groupe qu'elle pensait transférer le Fonds de solidarité logement, le Fonds d'aide aux jeunes et le centre sportif de

Fontainieu à la métropole », précise Evelyne Santoru.

Un aspect pédagogique



Le public a découvert les Cahiers de doléances qui permettront aux conseillers départementaux de faire remonter les remarques des citoyens lors des États généraux de Provence. Photo dr

Au-delà de ces constatations, les Cahiers de doléances « et d'intervention citoyenne » distribués à la réunion permettront de recueillir la parole de chacun et engager la réflexion.

« Quel accès à la culture pour nos jeunes si les aides diminuent ? », s'inquiète Naïma, qui s'interroge aussi sur l'avenir des services publics, « après le commissariat, la CAF, on veut aussi supprimer le centre de Sécurité sociale sur la commune. Nous en avons besoin et ça nous appartient ! », affirme-t-elle. Pour Roland, c'est plus largement une question d'argent public et de son affectation : « Il faut arrêter de dire qu'on

fait toujours pour les assistés, en laissant entendre que c'est de l'argent gaspillé qu'il vaut mieux donner aux entreprises ! C'est comme ça qu'on justifie le CICE. » Pour Gérard Frau, il y a une nécessité, « celle d'exiger une contrepartie quand on donne de l'argent public » et une incohérence : « Une PME du bâtiment de 40 personnes va percevoir environ 140 000 euros du CICE. C'est une aide qui fait du bien... mais dans le même temps, on supprime les dotations aux collectivités qui ne peuvent donc plus investir dans la construction. Conséquence, ces entreprises vont mourir guéries ! »

Abobikrine pour sa part relève « l'aspect pédagogique du conseil » et fait le constat qu'« on essaie de nous faire gober que toute la connaissance politique vient du débat médiatique ». Il propose que ces rencontres « se fassent aussi dans les quartiers ». Et pour Marie-Madeleine, « un conseil sur la question du budget serait intéressant ».

Un mini comité de pilotage se mettra en place et sera chargé d'organiser les prochains conseils.

Nathalie Pioch ■

